

CHARLES II (DIT CHARLES LE CHAUVÉ)

(823-877)



Illustration de Verdun en 843

Le tonton des Teutons

Hätte sich Karl der Kahle einen Anwalt für Familien- und Erbrecht nehmen können, dann würde die Europakarte heute anders aussehen. Über sein hässliches Los berichtet Jean-Yves de Groenle.



mittel

AKG-images ©

S au moment des fêtes de fin d'année, vous craignez les repas avec la **belle-fille** ou le cousin, rassurez-vous : comme famille, il y a eu **pire**. Pour preuve, lisez l'histoire de Charles le **Chauve**. En 814, Louis I^{er} le **Pieux** hérite de l'empire de son père Charlemagne (→ *Écoute* 11/06). De son premier mariage naissent trois enfants : Lothaire, Pépin et Louis. En 817, le 9 avril pour être précis, a lieu un événement déterminant pour l'avenir de la France et de l'Allemagne : alors que Louis senior **se balade aux abords** de son palais aixois, un **portique** de bois **s'écroule** et lui tombe sur la tête. L'empereur en sort plus **émotionné** que **commotionné**. Conscient que la vie tient finalement à peu de choses, il décide de **prendre les devants** et prépare sa **succession** : Lothaire deviendra empereur, Pépin aura l'Aquitaine, et Louis la Bavière. Ces deux derniers seront sous l'autorité de leur frère aîné, Lothaire. Nos deux pays

sent **en gestation**. Jusque-là, tout va bien. La paix règne dans la famille et tout le monde est content.

Trois frères jaloux et un petit-dernier

Seulement voilà, en 819, papa Louis, **veuf** depuis un an et encore **vigoureux**, se marie à une belle Bavaroise, Judith Welf, qui lui donnera un quatrième enfant : Charles. La naissance du petit-dernier n'**arrange** personne, puisqu'il va **chambouler** le partage de l'empire. En effet, Louis I^{er}, **doté** d'un grand **sens de l'équité**, et d'une épouse persuasive, se met en tête de **doter** le petit Charles. N'ayant plus rien à disposition, il lui fait alors cadeau – ce qui n'est pas vraiment une très bonne idée – de quelques États de Lothaire. Ce dernier se rebelle, bientôt soutenu par Pépin et Louis qui **se lènt** à lui pour déshériter ce demi-frère dérangeant. Des **guerres de succession s'ensuivent**... Énérvé par le **mauvais esprit** qui règne dans la fa-

mille, Louis le Pieux déshérite complètement les trois frères jaloux, donne tout au petit Charles, et jette son fils Pépin en prison... Ça commence à **sentir le roussi**. D'autant que Pépin parvient à **s'échapper** et à rejoindre ses frères. Peu de temps après, le 24 juin 833, quelque part entre Colmar et **Bâle**, deux armées vont se faire face : d'un côté, celle du papa ; de l'autre, celle de ses fils... Finalement, après des **pourparlers**, Louis I^{er} **est destitué** par ses enfants et envoyé dans un monastère. Mais pas pour longtemps, car les trois fils **ingrats**, incapables de se mettre d'accord, vont rechercher le **paternel** pour le réinstaller sur le trône. L'empereur les **sermonne** un peu, et tout rentre dans l'ordre.

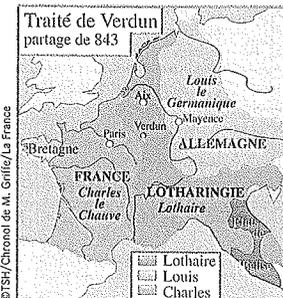
Le temps passe. En 838, Pépin meurt, et deux ans plus tard, Louis le Pieux. Les guerres de succession reprennent **de plus belle**. Lothaire, le **mieux loti**, **se pavane** et refuse de donner sa part au petit Charles qui n'est pas content.

Quant à Louis, appelé le Germanique, il n'est pas content non plus : il réclame lui aussi à Lothaire la part qui lui **revient**. Le frère aîné **fait la sourde oreille**. C'en est trop ! Charles et Louis vont s'allier pour **montrer** à l'arrogant **de quel bois ils se chauffent**. Ils vont alors **sceller** un pacte, le **Serment de Strasbourg**, selon lequel ils se promettent fidélité et assistance mutuelle. Nous sommes en 842. Afin de se faire comprendre par leurs soldats respectifs, peu **doués** pour le latin, ils rédigent ce serment en langue romane et en langue **tudesque**... les **ancêtres** du français et de l'allemand !

Cousins germains

Face à la solidarité de ses frères, Lothaire se dit qu'**après tout**, il vaudrait peut-être mieux s'entendre avec eux. Ils se mettent alors tous d'accord sur un nouveau partage et signent en 843 le **traité de Verdun**. Celui-ci **stipule** que :

1. Lothaire reçoit une bande de terre de 200 km de large qui va de l'Italie à la mer du Nord : la Francie **médiane**.
2. Louis le Germanique reçoit, à l'est, la Saxe, l'Austrasie, l'Alémanie et la Bavière : la Francie orientale.
3. Charles reçoit la Gaule et le Nord de l'Espagne : la Francie occidentale.



© SH/Chronol de M. Grille/La France

Le saviez-vous ?

◦ **Tudesque** vient du mot germanique **tudesc** qui signifiait « populaire ». La langue tudesque était donc la langue populaire parlée par les Germains. Ces derniers baptisèrent leur pays **le pays du peuple**, ce qui donna **Tiudesc-land**, qui deviendra **Deutschland**.

◦ Le 24 juin 841, Louis et Charles battent Lothaire à Fontenay-en-Puisaye. La **bataille fratricide** ne fait pas moins de 50 000 morts.

◦ Charles II meurt d'une **pleurésie** en 877, deux ans après avoir été couronné empereur par le pape.

la bataille	die Schlacht
fratricide	brudermörderisch
la pleurésie	die Rippenfellentzündung

Celle-ci deviendra plus tard le royaume de France. Charles se fera **sacrer roi** à Orléans en 848 et deviendra Charles II, dit le Chauve. L'empire de Charlemagne n'est plus, mais la France et l'Allemagne prennent forme ! Voilà comment les Allemands sont devenus nos cousins... germains.

En 855, à la mort de Lothaire, la portion médiane est divisée entre ses trois fils. Les deux premiers reçoivent l'Italie et la Provence, le troisième, Lothaire II, la région du Nord qu'il appellera Lotharingie... Au fil du temps, l'**État tampon se morcellera** tellement que les frontières de la Francie occidentale et orientale finiront par se toucher. Et les deux voisins se disputent encore longtemps. Très très longtemps...

Que **serait-il advenu** de nos deux pays si, en ce beau jour d'avril 817, ce **sacré portique n'avait pas cédé** ? ■

À suivre en janvier : **Philippe Auguste**

le tonton (fam.)	der Onkel
la belle-fille	die Schwieger-tochter
pire	schlimmer
le chauve	der Kahle
le pieux	der Fromme
se balader	spazieren gehen
aux abords (m/pl) de	in der Nähe von
le portique	die Säulenhalle
s'écrouler	einstürzen
émotionné,e	innerlich aufgewühlt
commotionné,e	verletzt
prendre les devants (m/pl)	zuvorkommen
la succession	die Nachfolge
en gestation	im Entstehen begriffen

Trois frères jaloux et un petit-dernier

le petit-dernier	der Letztgeborene
veuf,veuve [vœf,vœv]	verwitwet
vigoureux,se	strotzend vor Kraft
qc arrange qn	etw. passt jm
chambouler (fam.)	durcheinanderbringen

être doté,e de
le sens de l'équité (f)

ausgestattet sein mit	der Gerechtigkeits-sinn
doter qn	jm etw. vermachen
se lier à qn	sich jm anschließen
la guerre de succession	der Erbfolgekrieg

s'ensuire	darauf folgen
le mauvais esprit	die Aufsässigkeit
sentir le roussi (fam.)	brenzlich werden
s'échapper	entfliehen
Bâle	Basel
les pourparlers (m/pl) [pœrparl]	die Verhandlungen
destituer qn	jn absetzen
ingrat,e	undankbar
le paternel (fam.)	der Vater
sermonner qn (fam.)	jm eine Moralpredigt halten

de plus belle	noch heftiger
le mieux loti	der am besten dran ist

se pavaner	sich aufplustern
revenir à qn	jm zustehen
faire la sourde oreille	sich taub stellen
montrer à qn de quel bois on se chauffe (fam.)	jd soll jn noch kennenlernen
sceller [scl]	besiegeln
le serment	der Eid
doué,e	begabt
tudesque	germanisch
l'ancêtre (m)	der Vorfahr

Cousins germains	
les cousins germains	Cousins ersten Grades
après tout	alles in allem
le traité	der Vertrag
stipuler	festlegen
médiane	Mittel-
sacrer qn roi	jn zum König salben
l'État (m) tampon	der Pufferstaat
se morceler	zerstückelt werden
advenir	geschehen
sacré,e (fam.)	verdammt
céder	einstürzen